



L'équipement des exploitations agricoles

Un recours à la propriété moins marqué pour les machines spécialisées

En 2013, 9 exploitations agricoles sur 10 sont propriétaires d'au moins un tracteur pour un parc total d'un peu plus d'un million de machines. L'acquisition de matériels et d'outillage est le premier poste d'investissements corporels hors foncier des exploitations de moyenne ou grande taille. En 2014, les charges de mécanisation représentent 19 % du total des charges de ces exploitations. Près de 80 % de l'ensemble des exploitations qui ont utilisé une ensileuse sur leurs terres en 2013 n'en étaient pas propriétaires. L'entraide demeure le mode privilégié des agriculteurs pour s'équiper d'un matériel qu'ils ne possèdent pas. Quant aux prestations extérieures, 60 % des exploitations y ont fait appel par le biais des ETA ou des Cuma.

L'arrivée du machinisme agricole a transformé le métier d'agriculteur. Le matériel dont dispose aujourd'hui une exploitation démultiplie la productivité de l'agriculteur pour des tâches qui, autrefois, nécessitaient bien plus de bras ou de temps. Depuis 1970, le nombre d'hectares (ha) par équivalent temps plein (ETP) a été multiplié par trois. En 2013, ce ratio atteint 37,8 ha par personne travaillant à temps plein sur une année, et le nombre de tracteurs en propriété dans les exploitations a dépassé le nombre d'actifs travaillant en permanence sur ces exploitations. Pour autant, ces machines ne représentent pas seulement un gain de productivité mais également des charges importantes pour les exploitations. Pour évaluer la rentabilité de l'acquisition d'un équipement sur le

moyen ou long terme, plusieurs facteurs doivent être mis en regard : le prix d'achat, les frais d'entretien et de carburant, le gain de temps de travail et de productivité lié à ce nouvel équipement, les déductions fiscales potentielles induites par cet investissement, l'estimation de son prix de revente future. Outre l'achat, l'agriculteur peut recourir à du matériel extérieur, voire faire appel à des prestataires de services pour déléguer certains de ces travaux agricoles. Entre la diversité des matériels agricoles existants, la variabilité de leur coût selon leur puissance et leur technicité, les différents modes de recours pour les utiliser, l'agriculteur doit veiller dans ses choix matériels à la bonne adéquation entre ses besoins et ses moyens.

L'évolution du parc matériel accompagne la concentration de l'activité agricole

Jusque dans les années 80, les exploitations étaient en pleine phase d'équipement, le parc matériel ne cessait d'augmenter et de se diversifier. Par la suite, le volume global des grosses machines agricoles en propriété dans les exploitations a nettement diminué, en lien avec les évolutions structurelles des exploitations. Entre 1988 et 2013, le nombre de tracteurs en propriété dans les exploitations a ainsi baissé de près de 30 %, passant de 1 500 000 tracteurs à 1 060 000, le nombre de moissonneuses-batteuses a été réduit par deux (60 000 en 2013), les ramasseuses-presses ont diminué de 65 % et les ensileuses de 80 %.



La diminution du nombre d'exploitations sur cette période (- 56 %) entraîne « mécaniquement » la baisse du nombre global des machines en propriété. L'augmentation continue de la taille des exploitations va par ailleurs de pair avec l'utilisation de machines plus puissantes tandis que la spécialisation implique le recours accru à des machines spécifiques à certains travaux agricoles. Ainsi, l'investissement matériel des agriculteurs se concentre désormais sur le remplacement du matériel existant par des machines plus récentes dont les dernières innovations tendent à augmenter la sécurité et le confort de l'agriculteur (cabines insonorisées et suspendues, air conditionné, GPS...).

Des tracteurs toujours plus puissants ou plus adaptés

L'évolution des tracteurs, machine emblématique de l'agriculteur, illustre la tendance générale observée sur l'ensemble du parc matériel agricole. Depuis les premiers prototypes apparus à la toute fin du XIX^e siècle, les tracteurs ont bénéficié des évolutions technologiques pour s'adapter aux besoins des agriculteurs. En 2013, 9 exploitations françaises sur 10 possèdent au moins un tracteur. Plusieurs modèles de tracteurs avec différentes motorisations sont utilisés selon les travaux auxquels ils sont destinés. Des tracteurs de faible motorisation peuvent suffire pour assurer les tâches courantes de la ferme telles que le transport d'outils, les travaux de manutention ou servir de moyen de déplacement à l'agriculteur sur ses terres. De même, pour les travaux d'élevage (alimentation des animaux, entretien des logements...) des tracteurs d'une puissance limitée sont suffisants. En revanche, les travaux des champs (labour, récolte, semis...) peuvent nécessiter de s'équiper de tracteurs puissants capables d'animer d'autres instruments.

Les exploitations bovines et les exploitations spécialisées en grande culture, qui représentent la moitié des exploitations, se partagent près de 60 % du parc des tracteurs et sont en moyenne équipées de 3 tracteurs par exploitation. Alors que

Parc matériel en propriété dans les exploitations agricoles en 2013		
	Nombre de machines en propriété	Part des exploitations propriétaires du matériel sur le nombre total d'exploitations %
Tracteurs	1 058 755	86
Travail du sol (charrues, motoculteurs, motofaucheuses, motofraises, motohoues)	311 687	56
Matériel de récolte et de manutention du fourrage (ensileuse, presses à balles rondes ou carrées, chargeurs automoteurs, à bras ou télescopiques)	206 179	36
Moissonneuse-batteuse	59 181	13
Autre matériel de récolte de cultures (récolteuses de pommes de terre, de maïs, de betteraves, machine à vendanger)	23 289	5
Matériel de protection des cultures (pulvérisateurs automoteurs, tractés ou portés)	237 746	47
Champ : France métropolitaine.		

Source : SSP - Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

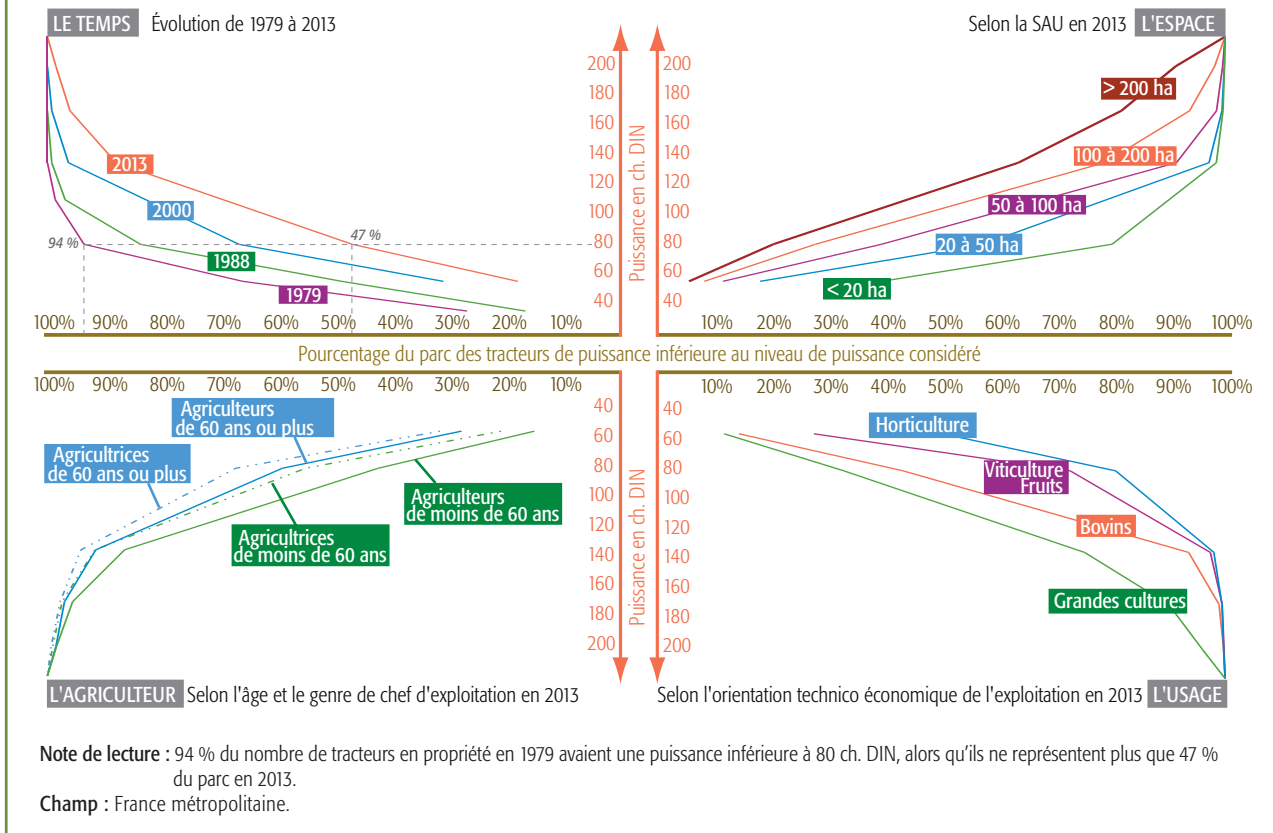
les éleveurs de bovins peuvent se contenter de tracteurs de faible ou moyenne puissance, les exploitants spécialisés en grande culture (27 % de l'ensemble des exploitations) possèdent 70 % des tracteurs de plus de 170 chevaux DIN (ch. DIN). D'une manière générale, la puissance des tracteurs s'élève avec la taille de l'exploitation : 80 % des tracteurs ont une puissance inférieure à 80 ch. DIN dans les exploitations de moins de 20 ha, alors que ce type de tracteurs ne représente que 21 % du parc des exploitations de plus de 200 ha. L'augmentation des surfaces des exploitations et les progrès techniques ont concouru à cette élévation de la puissance au cours du temps : en 1979, les deux tiers des tracteurs en propriété avaient une puissance inférieure à 55 ch. DIN ; en 2013, ils ne représentent plus que 18 % du parc des tracteurs.

Dans les exploitations viticoles, maraîchères, horticoles et fruitières, caractérisées par de petites surfaces, les trois quarts des tracteurs utilisés ont une puissance inférieure à 80 ch. DIN. Mais ces exploitations spécialisées ont désormais recours à des modèles de tracteurs spécifiques,

plus adaptés à leurs besoins comme les « tracteurs enjambeurs » (principalement pour les viticulteurs), ou les « tracteurs étroits » plus facilement manœuvrables dans les espaces réduits et adaptés au passage dans des cultures à inter-rangs étroits.

Les motoculteurs, engins peu puissants guidés généralement par un homme à pied, sont fortement utilisés sur les petites parcelles : 40 % des exploitations maraîchères en sont équipées. Cependant leur nombre et la part des exploitations qui en sont propriétaires, mêmes parmi les exploitations de petite surface, ne cessent de diminuer. Le nombre de motoculteurs équipant les exploitations a ainsi été divisé par huit entre 1970 et 2013 où on en dénombre un peu plus de 50 000. Ces équipements sont remplacés progressivement par des tracteurs maniables de faible puissance. Seules 15 % des petites exploitations de moins de 5 ha sont ainsi propriétaires d'un motoculteur en 2013 contre 30 % en 1970. *A contrario*, 40 % de ces mêmes exploitations possèdent des petits tracteurs maniables de puissance inférieure à 55 ch. DIN en 2013 contre 17 % en 1970.

Les principaux facteurs d'élévation de puissance d'un tracteur



Source : SSP - Agreste - Recensements agricoles 1979, 1988, 2000 et enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2013

►► Davantage de machines de récolte en propriété dans les grandes exploitations spécialisées

Les machines utilisées pour les récoltes sont également devenues courantes dans les exploitations. La plus ancienne d'entre elles, la moissonneuse-batteuse utilisée pour la récolte des céréales, maïs, colza et des protéagineux est la plus répandue avec près de 60 000 machines en propriété dans les exploitations en 2013. Un quart des exploitations en grande culture sont propriétaires d'une moissonneuse-batteuse, au premier rang desquels les grands céréaliers (une exploitation sur deux cultivant plus de 50 ha de céréales en possède une). Dans les exploitations viticoles, les machines à vendanger sont de plus en plus utilisées. 17 % des exploitations viticoles en sont équipées, soit un parc matériel en propriété de 12 300 machines en 2013, deux fois plus qu'en 1988.

D'autres machines de récolte existent pour différents types de cultures comme la betterave, la pomme de terre ou les légumes, les machines destinées à la récolte des betteraves et des pommes de terre faisant seules l'objet d'une production en grande série. En 2013, 5 800 récolteuses de pommes de terre sont détenues en propriété équipant près de 30 % des exploitations possédant des surfaces de pommes de terre, soit une surface moyenne de 14 ha de pommes de terre à récolter par machine. Pour la récolte de betteraves, 2 200 machines en propriété dans les exploitations servent à la récolte pour une surface moyenne de 29 ha de betteraves par récolteuse. Les exploitants ayant une surface suffisamment importante de ces cultures investissent davantage dans l'achat de ces machines coûteuses. Un quart des exploitations avec plus de 50 ha de betteraves sont ainsi propriétaires de ce type de machine contre moins d'une exploitation sur

dix pour l'ensemble des exploitations ayant des betteraves, les autres se tournent vers d'autres modes que l'achat en propre.

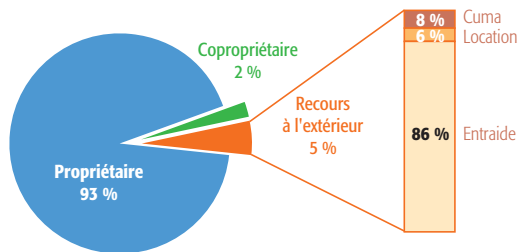
79 % des agriculteurs ont utilisé des ensileuses dont ils ne sont pas propriétaires

Les exploitations peuvent avoir en effet recours à d'autres modes que l'achat pour s'équiper de certains matériels que leur usage propre ne suffirait pas à rentabiliser. C'est particulièrement le cas des ensileuses que seules 21 % des exploitations utilisatrices possèdent en propre. Une des alternatives à l'achat en propre d'un matériel est de l'acquérir en copropriété et de répartir ainsi son amortissement. La copropriété est relativement fréquente pour les machines de récolte du type récolteur de betteraves (19 % des exploitations utilisatrices y ont eu recours en 2013), de pommes de terre (14 %), machines à vendanger

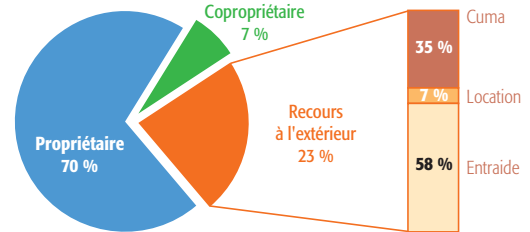


Répartition du nombre d'exploitations selon l'origine du matériel utilisé en 2013

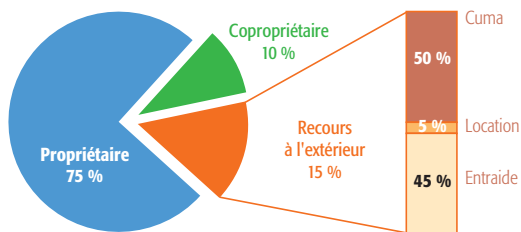
Tracteurs de faible puissance (< 80 ch. DIN)
Nombre de machines en propriété : 493 100



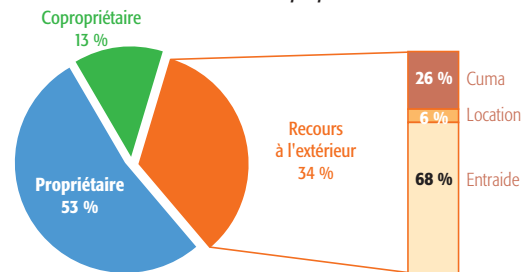
Tracteurs de forte puissance (> 135 ch. DIN)
Nombre de machines en propriété : 127 400



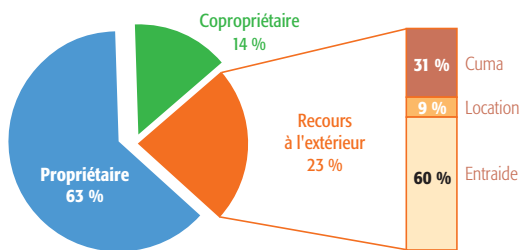
Pulvérisateurs
Nombre de machines en propriété : 237 750



Moissonneuses-batteuses
Nombre de machines en propriété : 59 200



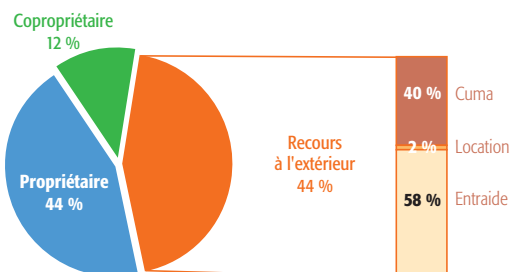
Récolteuses de pommes de terre
Nombre de machines en propriété : 5 800



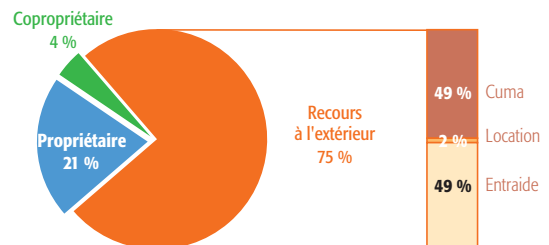
Récolteurs de betteraves
Nombre de machines en propriété : 2 200



Machines à vendanger
Nombre de machines en propriété : 12 300



Enseleuses
Nombre de machines en propriété : 5 150



Note : le nombre de machines en propriété correspond au nombre de machines détenues par les exploitations qui en sont propriétaires.
L'intervention d'une entreprise extérieure (type ETA) qui a réalisé elle-même les travaux avec son propre matériel n'est pas prise en compte.
Seule l'utilisation du matériel par un des agriculteurs sur l'exploitation est considérée ici.

Champ : France métropolitaine.

Source : SSP - Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2013



►► (12 %), moissonneuses-batteuses (13 %). Les exploitations ont également la possibilité d'adhérer à l'une des 11 260 coopératives d'utilisation du matériel agricole (Cuma) recensées en 2013¹. Ces coopératives regroupent des agriculteurs adhérents qui investissent ensemble dans l'achat de matériel et s'organisent ensuite pour utiliser ces équipements sur leur exploitation. Ce partage du matériel permet à la fois de réduire les coûts de mécanisation en optimisant le temps d'utilisation d'un même matériel, mais également de bénéficier des modèles les plus récents. Beaucoup d'agriculteurs ont recours aux matériels de Cuma pour le travail de leur sol ou la récolte de leur fourrage. Ainsi, 49 % des exploitants utilisant une ensileuse dont ils ne sont pas propriétaires le font par le biais d'une Cuma. Enfin, l'entraide consistant à un échange de services ou de matériels entre agriculteurs est également très développé et demeure d'une manière générale le mode privilégié des agriculteurs pour pouvoir utiliser du matériel dont ils ne sont pas propriétaires. Au cours de la campagne 2012-2013, plus de 50 000 exploitations ont ainsi eu recours à l'entraide pour utiliser un tracteur sur leurs terres, généralement pour disposer d'un tracteur d'une puissance ou d'un modèle différent de celui qu'elles possédaient déjà. Cette entraide est très fréquente pour les tracteurs de faible puissance. Lorsqu'il s'agit de tracteurs plus puissants, elle diminue au profit des Cuma mais demeure néanmoins le mode privilégié par 58 % des exploitants ayant recours à l'extérieur pour s'en équiper.

Des logiques d'équipement différentes selon les territoires et les productions

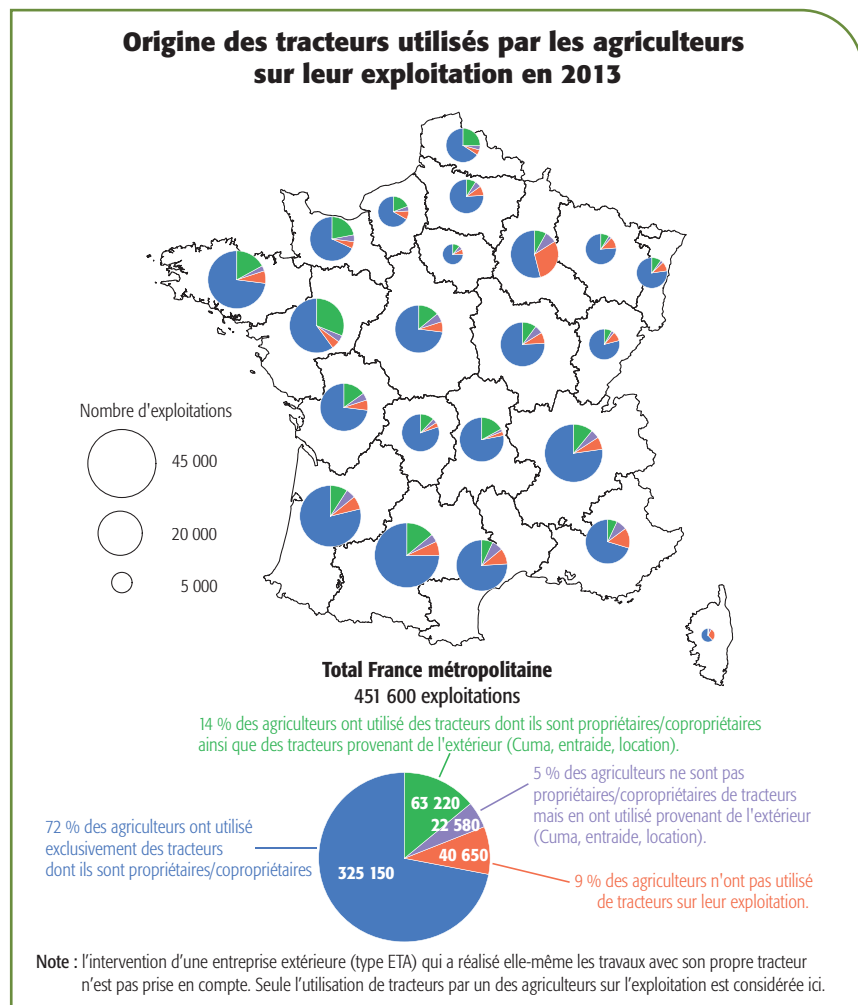
72 % des exploitations métropolitaines ont utilisé en 2013 sur leur exploitation exclusivement des tracteurs dont ils étaient propriétaires ou copropriétaires et 14 % ont utilisé du matériel extérieur en complément de leur propre équipement. Seules 5 % ont uniquement eu recours à des tracteurs extérieurs à leur exploitation par

l'intermédiaire des Cuma, de l'entraide ou d'une location. Et dans 9 % des exploitations, les agriculteurs n'ont pas du tout utilisé de tracteurs en 2013, une partie d'entre eux ayant probablement eu recours exclusivement à des prestataires extérieurs pour déléguer ces types de travaux.

Le mode d'utilisation du matériel et notamment des tracteurs diffère selon les régions. La dominance de certaines spécialisations dans les régions influe sur le type de matériel utilisé et la manière d'y recourir. Les régions présentant des taux élevés d'utilisation de tracteurs sont des régions à orientation bovine (Auvergne, Limousin, Franche-Comté, Basse-Normandie). L'élevage de bovins nécessite en effet une utilisation quotidienne de tracteurs pour l'entretien des logements et l'alimentation des animaux. *A contrario*, les régions (Paca, Corse, Champagne-Ardenne) avec un nombre important

d'exploitations pouvant être viticoles, horticoles et fruitières, spécialités caractérisées par de petites surfaces, présentent les taux les plus faibles d'utilisation de tracteurs. Cependant, le matériel utilisé par les agriculteurs au sein d'une même spécialisation peut varier fortement en fonction des pratiques culturales. Par exemple, le taux de non-utilisation de tracteurs est trois fois plus important en Champagne-Ardenne (30 %) qu'en Languedoc-Roussillon (10 %) alors que ces deux régions ont une part équivalente d'exploitations viticoles dans l'agriculture régionale (respectivement 59 % et 52 % des exploitations régionales). Ce faible recours aux tracteurs dans les vignes champenoises s'explique en partie par le fait que celles-ci sont peu enherbées et que la pratique du désherbage mécanique y est encore

1. Source Haut Conseil de la Coopération agricole (HCCA)



Source : SSP - Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2013



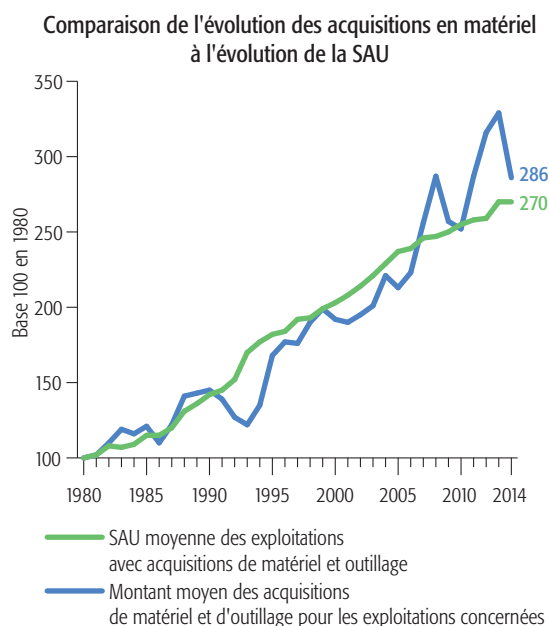
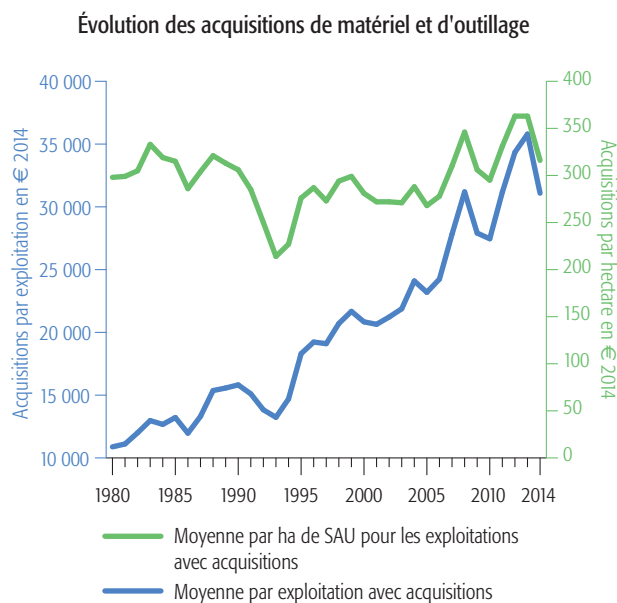
Données économiques sur le matériel agricole

Hausse des acquisitions de matériel et d'outillage

En 2014, près des trois quarts des moyennes et grandes exploitations ont acheté du matériel et de l'outillage, pour 31 100€ en moyenne. Au-delà des fluctuations conjoncturelles, ce montant a tendanciellement augmenté. Si cette progression s'est faite à un

rythme proche de l'évolution de la surface agricole utilisée (SAU) sur longue période (permettant une augmentation de la surface cultivée par actif), l'évolution des achats de matériel et outillage a été toutefois plus rapide que celle de la SAU ces dernières années.

Évolution des acquisitions de matériel de 1980 à 2014



Champ : France métropolitaine, moyennes et grandes exploitations.

Source : SSP - Agreste - Rica

C'est en grandes cultures que les acquisitions de matériel et d'outillage sont les plus élevées en 2014. Sept exploitations sur 10 spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux ont investi, le montant moyen de leur investissement est de 38 200€. Un quart s'est équipé pour plus de 50 300€. Ce poste constitue l'essentiel de leurs investissements corporels hors foncier (70 % en 2013), et le matériel et l'outillage représentent près de la moitié de l'actif immobilisé (45 %). Ces investissements engendrent des charges d'entretien et de carburants qui, ajoutées à la dotation annuelle aux amortissements, représentent 27 % de l'ensemble des charges d'exploitation.

S'agissant des exploitations de grandes cultures hors COP (betteraves, pommes de terre, légumes de plein champ, diverses grandes cultures), 78 % d'entre elles ont acheté du matériel et de l'outillage, pour un montant moyen de 44 600€. Et parmi elles, un quart,

pour plus de 63 000€. Ce poste constitue 71 % des investissements corporels hors foncier de ces exploitations et 23 % des charges d'exploitation sont des charges de mécanisation pour ces exploitations.

Pour les éleveurs, les acquisitions de matériel et d'outillage pèsent un peu moins dans le total des investissements corporels hors foncier du fait d'investissements sur d'autres postes, comme les bâtiments, les installations spécialisées ou les achats d'animaux reproducteurs. Le poids du matériel et de l'outillage au bilan est également moindre. Néanmoins, les achats de matériel et d'outillage peuvent être conséquents (31 600€ en bovins lait par exemple) et les charges de mécanisation pèsent aussi dans les charges d'exploitation (21 % en bovins lait, 26 % en bovins viande mais uniquement 7 % pour les élevages porcins dont les charges sont essentiellement celles d'alimentation animale).



Données économiques sur le matériel agricole (suite)

Poids économique du matériel et de l'outillage selon l'orientation des exploitations en 2014

	Part des exploitations avec acquisitions de matériel et outillage %	Acquisitions moyennes de matériel et outillage pour les exploitations concernées €	Part du matériel et de l'outillage dans		Part des charges de mécanisation dans les charges d'exploitation %
			les acquisitions d'immobilisations corporelles, hors foncier %	l'actif immobilisé %	
Céréales et oléoprotéagineux	69	38237	70	45	27
Autres grandes cultures	78	44592	71	40	23
Maraîchage	62	34631	56	36	10
Horticulture	53	9460	28	17	7
Viticulture	68	23904	47	19	13
Fruits et autres cultures permanentes	63	24304	43	28	13
Bovins lait	80	31560	54	27	21
Bovins viande	73	22576	51	20	26
Bovins mixte	82	40791	57	25	22
Ovins et caprins	68	21534	56	27	23
Porcins	81	27334	30	20	7
Volailles	72	27203	45	37	11
Granivores mixte	81	31759	52	28	14
Polyculture, polyélevage, autres	75	38157	54	33	23
Ensemble	73	31 087	50	29	19

Champ : France métropolitaine, moyennes et grandes exploitations.

Source : SSP - Agreste - Rica 2014

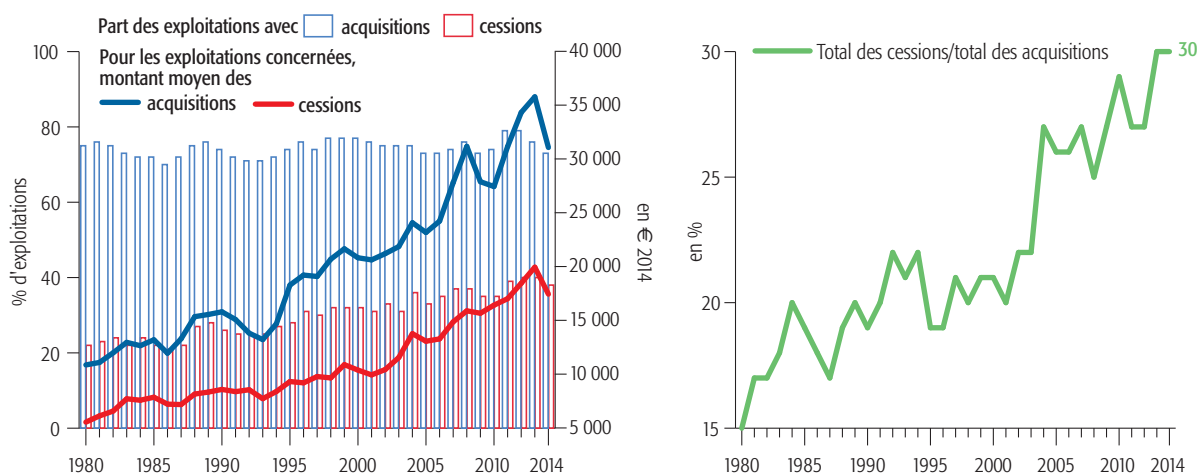
Progression des cessions de matériel et outillage

La revente de matériel d'occasion a également progressé au cours du temps, reflétant certaines stratégies économiques et fiscales. En 1980, 22 % des exploitants revendaient du matériel et de l'outillage, pour 5 600 € (constant de 2014) en moyenne. En 2014, c'est le cas de 38 % des exploitations pour 17 500 € en moyenne. Le ratio global des cessions sur les acquisitions, qui était de 15 % en 1980, est de 30 % en 2014, traduisant un renouvellement plus rapide du matériel et de l'outillage.

Prestations de services à caractère accessoire

Pour optimiser le retour sur investissements de ces matériels, les exploitants peuvent réaliser des prestations de services pour des tiers (labours, moissons etc...). Ainsi, en 2014, un quart des moyennes et grandes exploitations réalisaient en moyenne 7 500 € de produits en prestations de services à caractère accessoire. Ce montant est proche des frais d'entretien et de réparation du matériel de l'ensemble des moyennes et grandes exploitations. La part des exploitations de grandes cultures spécialisées COP réalisant des prestations de services pour tiers se portait à 39 % (7 800 € en moyenne) et à 50 % pour les exploitations de grandes cultures autres (7 300 € en moyenne).

Évolution des cessions et acquisitions de matériel de 1980 à 2014



Champ : France métropolitaine, moyennes et grandes exploitations.

Source : SSP - Agreste - Rica

peu fréquente: en 2010, 26 % des vignobles champenois ont un enherbement total ou partiel contre 49 % pour l'ensemble des vignobles français et la moitié d'entre eux sont désherbés exclusivement chimiquement (contre 14 % pour l'ensemble des vignobles français) ².

D'autres facteurs sont susceptibles d'expliquer les disparités géographiques des modes de recours au matériel tels que: les caractéristiques des terrains (taille, inclinaison des parcelles, composition des sols), une implantation plus importante des Cuma dans l'Ouest de la France et en particulier en Pays de la Loire, une culture de l'entraide plus développée dans certaines régions comme la Basse-Normandie ou le Nord-Pas-de-Calais...

En 2013, 60 % des exploitations ont fait appel à des prestations extérieures par le biais des ETA ou des Cuma

Les agriculteurs peuvent choisir de déléguer certains travaux agricoles à un prestataire extérieur comme les entreprises de travaux agricoles (ETA) ou les Cuma. En plus de disposer

d'un matériel moderne, ces entreprises mettent à disposition du personnel qualifié pour assurer la prestation permettant ainsi de dégager du temps à l'agriculteur pour se consacrer à d'autres tâches sur son exploitation. Ces prestataires interviennent principalement dans les travaux des champs (labours, semis, récoltes, traitement phytosanitaire). En 2013, 265 000 exploitations agricoles, soit 60 % des exploitations, ont fait appel à des prestations extérieures par le biais des ETA ou des Cuma. La grande majorité de ces travaux est assurée par les ETA qui totalisent 91 % des 11 700 UTA générées par ces prestations. Pour l'ensemble des exploitations, le taux de recours à des prestataires augmente fortement avec l'accroissement de la SAU et se stabilise aux alentours des 80 % pour les exploitations de plus de 60 ha. Dans l'élevage, 85 % des éleveurs de bovins laitiers et 73 % des éleveurs porcins sous-traitent la partie cultures de leur exploitation comme

2. Enquête sur les pratiques phytosanitaires 2010 en viticulture

le labour ou les travaux d'ensilage pour l'alimentation des bovins. La durée d'utilisation des machines pour ce type de travaux est réduite pour ces agriculteurs non spécialisés dans les cultures rendant ainsi leurs achats plus difficilement rentables. De plus, la délégation de ces travaux leur permet de recentrer leur temps dans les tâches relevant de leur cœur de métier et d'investir plutôt dans le matériel et les bâtiments d'élevage.

Jérôme Lerbourg

SSP - Bureau de l'information statistique

Marie-Sophie Dedieu

SSP - Bureau des Statistiques sur les Productions et les Comptabilités Agricoles

Pour en savoir plus...

■ Consultez le site Internet du SSP : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Enquêtes > Enquête Structure 2013 et Enquêtes > Réseau d'information comptable agricole (RICA)

Sources et définitions

L'enquête structure de 2013 (ESEA)

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles (ESEA) permet de suivre l'évolution structurelle des exploitations agricoles entre deux recensements. Celle de 2013 succède au recensement de 2010. 50 000 exploitants agricoles en métropole (soit un dixième des exploitations recensées en 2010) ont été interrogés. L'enquête porte notamment sur le matériel utilisé par l'exploitation.

L'interrogation sur l'équipement de l'exploitation dans l'enquête ESEA 2013 concerne le matériel utilisé par l'exploitation au cours des douze derniers mois. Tous les matériels et équipements utilisés en agriculture n'ont pas été retenus. Les équipements relativement rares, utilisés dans quelques exploitations spécialisées ou au contraire, ceux utilisés pratiquement dans toutes les exploitations (charrues, herses...) ont été écartés. Seules sont prises en compte les machines automotrices, tirées, portées ou semi-portées par tracteur.

Ont ainsi été exclus:

- les machines mues ou portées par l'homme ou un animal
- les matériels hors d'usage
- les matériels inutilisés au cours de la campagne 2012-2013
- les matériels exclusivement utilisés à des travaux d'entreprise rémunérés pour le compte d'autres unités que l'exploitation enquêtée
- les matériels appartenant à des entreprises de travaux (type ETA) ou d'autres prestataires effectuant les travaux avec leur propre main-d'œuvre.

Réseau d'information comptable agricole (Rica)

Les résultats économiques présentés ici sont établis à partir des données techniques et comptables collectées chaque année par le Service de la Statistique et de la Prospective sur un échantillon d'exploitations agricoles. Cet échantillon de 7 284 exploitations en 2014 représente les exploitations moyennes et grandes (production brute standard supérieure à 25 000 euros) en France métropolitaine.

Agreste : la statistique agricole

Secrétariat général - SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3, rue Barbet de Jouy
75349 Paris 07 SP
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Composition : Brigitte Poulette
Impression : AIN - ministère de l'Agriculture

Dépôt légal : à parution
ISSN : 1760-7132 ■ Prix : 2,50 €
© Agreste 2016



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT